

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Réduction du taux de cotisation au Régime de pensions du Canada

Iqaluit (Nunavut), le 7 mai 2026. –Le ministère des Finances informe les Nunavoises et Nunavois de récents changements apportés aux taux de cotisation au Régime de pensions du Canada.

En effet, le gouvernement du Canada a annoncé une réduction au taux de cotisation des Canadiennes et Canadiens, lequel passe de 9,9 % à 9,4 %.

« Je suis heureux de voir le gouvernement du Canada réduire le taux de cotisation de base au Régime, a déclaré John Main, premier ministre et ministre des Finances. Ce changement aidera les Nunavoises et Nunavois qui font face chaque jour à des majorations de prix. Une réduction des taux de cotisation au Régime permet de remettre aujourd'hui de l'argent dans les poches des Nunavoises et Nunavois tout en continuant à protéger leur retraite pour demain. »

Pour d'autres renseignements, consultez les bulletins en annexe ou le site web du [gouvernement du Canada](#).

###

Personne-ressource pour les médias :

Hala Duale
Spécialiste en communication
Ministère des Finances
867-975-6818
FinanceComs@gov.nu.ca

News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
Tuhagtitaujkhathailihimajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uuiutullu uvani www.gov.nu.ca.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca.